

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 1

Samedi 7 Janvier 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Bolte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres son journellement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

25 centins le flacon

EN VENTE
DANS TOUTES LES
BONNES
PHARMACIES

25 centins les 20 doses

INFAILLIBLE!

**LE BAUME
RHUMAL**

GUÉRIT:

Dépôt Général:
L. R. BARIDON
PHARMACIEN
1703, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

Toux
Opiniâtre
Grippe
Bronchite

Rhumes
Persistants
Coqueluche

Maladies de la Gorge

Affections des Poumons

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LeBLANC & Cie

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & CIE

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

“ The True Witness ”

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats Unis \$1.00.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION !

“ LA QUESTION OUVRIERE ”

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P.Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages 25 Cents

Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages 30 “

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

* Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTRÉAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

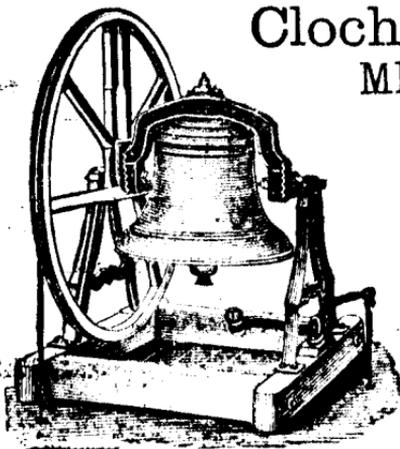
Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

Decoracion d'Eglises

M. F. ED. MELOCHE, artiste-peintre, partira le 4 janvier pro-
chain pour Winnipeg où il va décorer la nouvelle église de l'Im-
maculée Conception.

M. MELOCHE sera de retour vers le 1er mars. D'ici là, les per-
sonnes qui auraient affaire à lui sont priées d'adresser leur
correspondance à son domicile, no 62, rue Berri, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	10	JANVIER	— Ecole Normale.
JEUDI	12	“	— St-Sulpice.
SAMEDI	14	“	— N. D. de Pitié.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	8	JANVIER	— 1 Ep. Dim. dans l'Oct., sem.
LUNDI	9	“	— De l'Octave, semid.
MARDI	10	“	— De l'Octave, semid.
MERCREDI	11	“	— De l'Octave semid.
JEUDI	12	“	— De l'Octave, semid.
VENDREDI	13	“	— Oct. de l'Épiphanie, doub.
SAMEDI	14	“	— S. Hilaire, E. D., doub.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 8. — Lecture des décrets sur le mariage et sur les cas réservés.
Annonce de la fête du Saint Nom de Jésus.

Sœurs Grises. — Mardi, 10, Profession religieuse.

Dimanche 8. — Fête du Titulaire de Ste-Adèle. Solennité de ceux de Ste-Geneviève, à Berthier et dans l'île de Montréal.

Dimanche, 15. — Fête des Titulaires de St-Paul Ermite et du S. Nom de Jésus.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchésal.
M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

ARGENT A PRETER AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire...

Boîte 1907, Montréal

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 7 JANVIER 1893. VOL. XXI, No. 1

SOMMAIRE :

I. L'Épiphanie, hymne de saint Ephrem. — II. Lettre Pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII et de l'établissement de l'Association universelle de la Sainte Famille. — III. A propos de musique religieuse. — IV. Rectification. — V. Les ennemis de la sainte Vierge. — VI. Chez les Ursulines de Roberval. — VII. Les frères de la Charité, l'asile St-Benoit-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe. — VIII. A nos abonnés. — IX. Bibliographie. — X. Avis. — XI. Chronique. — XII. Aux prières.

L'ÉPIPHANIE

Hymne de saint Ephrem

09066

Les Princes de Perse, pleins de joie, quittant leur pays, se munirent de présents, et apportèrent au Fils de la Vierge, l'or l'encens et la myrrhe.

Etant entrés, ils trouvèrent l'enfant couché dans un berceau, dans la maison d'une mère pauvre ; prosternés, ils l'adorèrent d'un cœur joyeux, et lui offrirent leurs présents.

Marie leur dit : — Pour qui ces présents ? dans quel but ? quel motif vous a appelés de votre région, vous a fait venir vers cet enfant avec vos trésors ?

Ils répondirent : — Votre fils est Roi ; il réunit tous les diadèmes ; car il est Roi universel ; son royaume est plus grand que le monde, et tout cède à son empire.

— Comment serait-il possible qu'une femme pauvre eût enfanté un Roi ? Je suis humble et manquant de toutes choses ; comment serais-je la mère d'un Prince ?

— Vous seule cependant avez l'honneur d'avoir mis au jour le grand Roi ; par vous la pauvreté est glorifiée, et toutes les couronnes sont soumises à votre fils.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

— Les trésors des rois ne sont point pour moi ; jamais les richesses n'ont été mon partage. Cette demeure est ce qu'il y a de plus pauvre ; cette retraite est dénuée de tout : pourquoi donc dites-vous que mon fils est un Roi ?

— Votre fils est lui-même un grand trésor : ses richesses suffisent à enrichir tous les hommes. Les trésors des rois s'épuisent : lui ne saurait ni s'épuiser, ni se mesurer.

— Ce Roi qui vous est né est peut-être un autre que cet enfant : examinez celui-ci : ce n'est que le fils d'une pauvre mère qui ne saurait même être admise en présence d'un Roi.

— La lumière, quand elle descend du ciel, pourrait-elle donc s'égarer dans sa route ? Les ténèbres ne nous ont ni appelés ni conduits ici ; c'est à la lumière que nous avons marché. Votre fils est Roi.

— Vous n'avez devant vous qu'un enfant muet, que la maison nue et dépouillée de sa mère ; aucune trace de royauté n'y apparaît : comment pourrait être Roi l'habitant d'un tel séjour ?

— Oui, nous le voyons dans son silence et dans son repos ; il est pauvre, comme vous l'avez dit, mais il est Roi. N'avons-nous pas vu les astres du ciel s'ébranler à son commandement, afin d'annoncer sa naissance ?

— Il n'y a ici qu'un petit enfant : vous le voyez ; il n'y a ici ni trône ni diadème royal ; qu'apercevez-vous donc qui vous engage à l'honorer de vos trésors comme un Roi ?

— S'il est un petit enfant, c'est qu'il l'a voulu ; il aime la mansuétude et l'humilité, jusqu'au jour où il se manifestera ; mais il viendra un temps où les diadèmes s'abaisseront devant lui pour l'adorer.

— Mon fils n'a ni armées, ni légions, ni cohortes ; le voilà couché dans la pauvreté de sa mère : comment pouvez-vous l'appeler Roi ?

— Les armées de votre fils sont en haut ; elle parcourent le ciel, et illuminent tout de leurs feux. Un seul de ses soldats est venu nous appeler et toute notre contrée en a été dans la stupeur

ARGENT A PRETER A 5%

Les fabriques et communautés religieuses qui ont besoin d'argent pourront s'adresser à M. Ant. Robert à l'archevêché de Montréal, qui doit recevoir prochainement des capitaux assez considérables à placer.

LETTRÉ PASTORALE DE MGR L'ARCHEVÉQUE DE MONTREAL

**Au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape
Léon XIII et de l'établissement de l'Association
universelle de la Sainte Famille.**

EDOUARD-CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU
SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÉQUE DE MONTRÉAL, ETC., ETC., ETC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses, et à
tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction
en Notre Seigneur.*

I

Nos Très Chers Frères,

C'est une chose remarquable dans l'histoire de l'Eglise, que la Providence a, plus d'une fois, fait coïncider les longs pontificats avec les époques orageuses. Aux jours de paix, la moyenne ordinaire de la vie des papes fut à peine de huit ou neuf ans. Mais aux jours des grandes crises, des luttes difficiles, des abandons douloureux, cette loi commune a semblé en quelque sorte suspendue. En ce qui concerne notre siècle, les pontificats de Pie VI, de Pie VII, de Grégoire XVI et de Pie IX auront correspondu aux ébranlements les plus profonds de la société civile et de la société religieuse.

Lorsque Léon XIII fut élu, nous étions loin d'espérer voir se renouveler en sa personne cette grâce de longévité accordée à ses prédécesseurs. Déjà presque septuagénaire, d'une constitution délicate et usée par des travaux de tout genre, le successeur de Pie IX, laissait entrevoir à la sainte Epouse de Jésus-Christ de nouvelles douleurs et un deuil assez prochain. Et cependant, dans quelques semaines, le monde catholique célébrera le 15^{me} anniversaire de son élévation sur la chaire de Pierre, et le 50^{me} du jour béni où il reçut, avec l'onction sainte qui fait les évêques la plénitude du sacerdoce.

L'Eglise entière a trop souffert des souffrances de Léon XIII, de ses tristesses et de ses épreuves, Elle a trop largement participé aux œuvres puissantes accomplies par la sagesse personnelle, le génie diplomatique, la fermeté tout apostolique de cet incomparable Pontife, pour que ces fêtes jubilaires nous trouvent froids et indifférents.

Que d'événements, en effet, se sont succédés au cours de cette longue existence de quatre-vingt-deux ans, et de cette carrière épiscopale d'un demi siècle ! que de joies, que de rayons de gloire, mais aussi que de tribulations ! « Pendant cet espace de temps,

écrivait-il lui-même en septembre dernier, en Notre vie, comme en celle de tout homme, comme dans les mystères du Christ et de sa Mère, ni les motifs de joie n'ont manqué, ni de nombreuses et graves causes de douleurs n'ont été absentes ; des sujets de Nous glorifier en Jésus-Christ Nous ont été aussi donnés. Toutes ces choses avec soumission et reconnaissance envers Dieu, Nous sommes appliqués à les faire servir au bien et à l'honneur de l'Eglise. » (1) La grâce de l'épiscopat n'a donc pas été stérile en notre bien-aimé Pasteur. Le consécrateur avait proféré ces mots sur la tête du nouvel élu : « Qu'il ne dise pas que le bien est le mal, ni que le mal est le bien. » (2)

Léon XIII a été fidèle à ce programme tracé par l'Esprit-Saint, à tous ceux qu'il charge de gouverner l'Eglise. Affirmateur intrépide du vrai et du bien, il fut toujours le gardien vigilant de la doctrine et des mœurs, le défenseur infatigable des droits de Dieu, le protecteur du foyer domestique, le guide éclairé des rois et des peuples. Adversaire redoutable de l'erreur, il n'a cessé de la dénoncer, de la combattre sous toutes ses formes et de la poursuivre dans ses derniers retranchements.

La philosophie athée et matérialiste du siècle dernier, en brisant l'accord entre la raison et la foi, avait détourné la science de sa voie, faussé les intelligences et presque détruit en elles le règne de la vérité. Léon XIII, dès la seconde année de son pontificat, s'occupe activement de la restauration des études philosophiques. Il oppose aux doctrines erronées, incomplètes, ou superficielles de notre époque, l'enseignement à la fois si simple et si profond de saint Thomas d'Aquin, résumé admirable de la grande tradition scolaire de l'Eglise, donne ainsi à l'esprit humain une direction sûre, et apporte aux sciences physiques elles-mêmes force et lumière.

Défenseur autorisé de la société domestique, Léon XIII, plus d'une fois, a élevé la voix contre ceux qui veulent faire de cette institution, divine dans son origine et dans ses prérogatives, une institution purement humaine. En termes précis, il a rappelé la notion véritable du mariage chrétien, ses lois saintes et ses droits imprescriptibles. Il a combattu avec force tout ce qui peut en altérer l'indissolubilité, en compromettre le caractère sacré, ou en paralyser l'action bienfaisante. Enfin, il a démontré, d'une manière victorieuse et salutaire, la douce influence de l'Eglise, seule autorité capable de fonder, de garder et de sanctifier la famille.

Protecteur de la société civile, sage gardien de ses intérêts les plus chers, le successeur de saint Léon le Grand, de saint Grégoire VII et de saint Pie V a multiplié les efforts pour la guérir des plaies hideuses qui la rongent et la sauver malgré elle. Dans

(1) *Encycl. Magnæ Dei Matris*, 7 sept. 1892.

(2) *Non dicat bonum malum, nec malum bonum.* Pont.

ses encycliques, ses allocutions, ses lettres aux princes, aux cardinaux et aux évêques, il n'a cessé de rappeler, avec toute l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, les principes qui régissent les sociétés humaines, et a tracé, d'une main magistrale, les grandes lignes de la constitution chrétienne des États. Avec ce sens pratique des hommes et des choses qui le distingue, il a résolu toutes les grandes questions de notre temps : liberté de la conscience, liberté des cultes, liberté de la pensée, liberté d'association.

Père de la grande famille humaine, selon la belle expression de saint Augustin, notre bien-aimé pontife n'est resté étranger à aucun des événements accomplis sous son règne, et a su accorder à chaque nation l'attention particulière qu'elle réclame. Vous connaissez trop, Nos Très Chers Frères, la large part que notre pays a eue dans cette paternelle sollicitude, pour qu'il Nous soit nécessaire d'en parler ici.

Mais Léon XIII ne s'est pas occupé seulement des grands et des puissants de ce monde. Il a aimé le peuple, s'est vivement intéressé à tout ce qui le touche, et a pris sa cause en main. Aussi le peuple comprend, vénère, écoute Léon XIII. Que de fois le monde du travail s'est ému à sa voix ; que de fois les ouvriers sont entrés en phalanges pressées dans les vieux palais des papes qui a vu passer des princes, des rois, des empereurs et qui ces jours-là, ouvrait ses portes aux petits, aux humbles, aux travailleurs, aux enfants du peuple. L'auguste vieillard descend alors de son trône, va à la rencontre de ses fils de prédilection, laisse déborder de sa grande âme des flots de tendresse, et pendant qu'ils pleurent à ses pieds, il fait descendre sur eux, sur leurs familles, sur leurs patrons, la bénédiction du Dieu qui veut avoir pour père nourricier un ouvrier, et pour fondement de son Eglise, les fils du peuple.

Cependant, remarquez-le, Nos Très Chers Frères, l'amour que Léon XIII porte aux classes ouvrières, n'est pas un amour aveugle, intéressé ou perfide. Son but, en venant à elles, n'est pas de les flatter, de soulever leurs mauvaises passions, de leur donner des espérances irréalisables, mais bien, au contraire, de les maintenir dans l'accomplissement de leurs graves obligations, et dans la soumission aux destinées que leur a faites la divine Providence. S'il défend le peuple contre l'injustice et l'oppression, il sait aussi lui rappeler l'obéissance et le respect dus à l'autorité ; s'il favorise sa prodigieuse activité, il lui fixe du moins des bornes, et lui assigne une fin honnête et légitime ; enfin, s'il prend part aux grandes questions ouvrières, qui passionnent à un si haut degré les hommes du XIXe siècle, c'est afin de les résoudre à la lumière de la doctrine évangélique, sans commotion, sans bouleversement et de manière à sauvegarder les droits de tous.

De cette esquisse, trop rapide pour être complète, de la carrière de Léon XIII, il ressort qu'il a été infatigable dans l'accomplissement de la difficile mission reçue de Dieu, mission qu'il avait

parfaitement comprise dès les premiers jours de son pontificat, et qu'il s'était empressé de faire connaître à ses frères les évêques. « C'est une grande entreprise, et au-dessus des forces humaines, que celle qu'il Nous faut poursuivre de nos vœux et de nos espérances ; mais comme Dieu a fait les nations guérissables, comme il a fondé l'Eglise pour le salut des peuples, et qu'il a promis de l'assister de son secours jusqu'à la fin des siècles, Nous avons la ferme espérance qu'avec votre collaboration, le genre humain, averti par les calamités et par les maux qui pèsent sur lui, cherchera enfin le salut et la prospérité dans la soumission à l'Eglise et dans le magistère infaillible du siège apostolique (1). »

Ce n'est donc pas sans raison que l'Eglise entière s'apprête à célébrer, le 19 février prochain, par de solennelles actions de grâces, le jubilé épiscopal de l'illustre pontife qui a revêtu d'une splendeur nouvelle l'autorité du Siège Apostolique. Aussi avons-Nous confiance, Nos Très Chers Frères, que vous vous associerez d'esprit et de cœur à ces fêtes grandioses qui ont la puissance de remuer et d'émouvoir les populations chrétiennes. Aux généreuses aumônes déjà faites, vous ajouterez la prière et la réception des sacrements. Pendant le *Triduum* que Nous ordonnons dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse, vous ne manquerez pas d'assister, en aussi grand nombre que possible, aux offices publics et d'y prier avec ferveur pour la conservation de notre Saint-Père le Pape, et le triomphe des desseins hardis devant lesquels sa veillesse n'a pas reculé.

Il y a surtout un moyen que Léon XIII lui-même met à votre disposition pour lui témoigner efficacement votre gratitude. Nous voulons parler de la pieuse *Association des familles chrétiennes* dont il Nous reste à vous exposer le but et à vous faire connaître l'organisation.

(A suivre).

A PROPOS DE MUSIQUE RELIGIEUSE

Ne serait-il pas bon de rappeler que toute musique profane, airs d'opéra, romances etc, sont expressément prohibés dans l'église, même sur l'orgue seul, sans aucune parole, par le concile de Trente, par plusieurs conciles provinciaux, par les textes formels du Pontifical, et enfin par le *Règlement* édicté par la S. C. des Rites le 24 septembre 1884 ?

Voici le texte précis de ce décret :

« Art II. Il est sévèrement interdit de faire entendre dans l'égli-

(1) Encyclique *Inscrutabili*, 21 avril 1878.

se, même la plus petite partie d'une réminiscence de pièces de théâtre, de morceaux de danses de toute espèce, tels que *polka*, *valse*, *mazurka*, *menuet*, *rondeau*, *scottish*, *varsoviennne*, *quadrille*, *galop*; *contre-danse*, *polonaise*, etc.; de morceaux profanes, etc, comme *hymnes nationaux*, *chants populaires*, *amoureux* ou *-bouffons*; *romances*, etc..»

Tout le monde le comprendra : il y a là une question de convenance religieuse, de goût artistique et de sens commun.

Tel tableau qui est à sa place dans un musée ou un salon serait une inconvenance dans un temple.

Il faut en dire autant du chant et de la musique. La musique du théâtre ne peut être la musique de la maison de Dieu. Ainsi, tolèrera-t-on que l'on chante l'hymne sublime du *Tantum ergo* sur un air qui court les rues, sur celui de *Last Rose of Summer* ou de la romancé : *Que fais-tu là, pauvre poète* et d'autres plus volages encore ? Ne serait-il pas ridicule d'adopter l'air de *Un Canadien errant à l'Ave-Maris stella* ? Pour une entrée solennelle un jour de grande fête, jouera-t-on l'air de *Salut à la France* tiré de la *Fille du Régiment* ? Qu'éprouveriez-vous en entendant à l'*Offertoire*, la *romance* de Chateaubriand et au moment de l'élevation *Ah! che la morte du Trouvère* ? Trouverait-on convenable qu'à des funérailles, au milieu du saint sacrifice, on chantât d'une voix pleine d'émotion les *Adieux de Schubert* ?

Cela a lieu quelquefois pourtant, et s'il fallait énumérer tous les airs profanes introduits dans le culte religieux, nous n'en finirions pas.

Il aura suffi, sans doute, de rappeler les sages prohibitions de l'Eglise, pour faire comprendre ces erreurs et faire cesser ces abus.

RECTIFICATION

Certains journaux ont rapporté une nouvelle à sensation qui va malheureusement faire le tour de la presse et qu'il importe d'autant plus de rectifier de suite. Un prêtre, disait-on, professeur à l'Université de Washington, E. U., secrétaire de Mgr Keane, aurait apostasié, et se serait marié à la fille d'un ministre protestant. On annonçait même qu'il se proposait de fonder une religion nouvelle. Or M. Snell, la personne en question, n'est pas un prêtre et n'a jamais porté la soutane. C'est un jeune homme de talent que protégeait Mgr le recteur de l'Université de Washington. Nous croyons même pouvoir ajouter que M. Snell était un converti. Il est vrai qu'il a apostasié.

LES ENNEMIS DE LA SAINTE VIERGE

Il y avait dans les Pyrénées un savant et digne médecin qu'on appelait le docteur Fabas. Je ne sais s'il existe encore ; c'est de lui que je tiens ce que je vais vous dire, et je ne suis pas le seul qui l'ait entendu.

Le docteur Fabas vit arriver (aux Eaux Bonnes, je crois) un homme qui portait à la jambe une plaie faite par un coup de feu. La blessure, déjà ancienne, offrait un caractère particulier : il s'y formait des vers. Le docteur essaya de faire disparaître au moins ces vers ; aucun moyen ne réussit. Le malade lui dit un jour :

— Docteur, restons-en là ; ne cherchez plus, je mourrai avec cette horrible incommodité.

— En effet, répondit le médecin, il y a là quelque chose d'extraordinaire. Je n'ai rien vu de tel, quoique je sois vieux et que beaucoup de cas surprenants m'aient passé par les mains. Et, pour la vingtième fois, il demanda au malade :

— Où donc avez-vous reçu cette blessure ?

— En Espagne, comme je vous l'ai dit souvent, reprit celui-ci ; mais je ne vous ai point appris pourquoi je ne guérirai pas : je veux que vous le sachiez enfin.

— J'avais vingt ans, poursuivit-il d'une voix hésitante, et nous étions en 93, lorsque je fus forcé de rejoindre un corps d'armée que la Convention envoyait en Espagne. Nous partîmes trois de notre bourgade : Thomas, François et moi. Nous avions les idées de ce temps-là : nous étions incrédules, ou plutôt impies, comme trois petits drôles qui se piquent de suivre la mode. La route s'était faite gaiement. Nous allions arriver, lorsque, traversant un village des montagnes, nous vîmes une statue de la Vierge, si vénérée, que, malgré la Révolution et les révolutionnaires, elle était restée sans mutilation sur son piédestal au portail de l'église. L'un de nous eut la malheureuse pensée d'insulter à cette image pour braver « la superstition des paysans. » Nous avions nos fusils. Thomas nous proposa de tirer sur la statue ; François accueillit la proposition par un éclat de rire. Timidement, et craignant de me montrer moins hardi que mes compagnons, j'essayai de les détourner d'un dessein qui m'effrayait au fond du cœur. Je me souvenais de ma mère... On se moqua de

moi. Thomas chargea son fusil et tira. La balle atteignit la statue au front. François mit en joue à son tour et toucha dans la poitrine.

— Allons, me dirent-ils, à toi !

— Je n'osais pas résister, j'ajustai en tremblant, je fermais involontairement les yeux et j'atteignis la statue...

— A la jambe ? dit le médecin.

— Oui, à la jambe, au-dessous du genou, là où je suis blessé. Vous voyez bien que je ne guérirai pas.

« Après ce bel exploit, nous nous disposâmes à reprendre notre marche. Une vieille femme, qui nous avait vus, nous dit : Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur.

« Thomas la menaça. J'étais fâché de notre action ; François moins ému que moi, n'était pas disposé à s'en réjouir. Nous empêchâmes notre compagnon de donner suite à son ressentiment et nous achevâmes péniblement la journée, non sans nous être querellés plus d'une fois.

« Le soir même, nous avions rejoint notre régiment ; quelques jours après, nous rencontrâmes l'ennemi. Je vous avoue que j'allais au feu sans allégresse et que je pensais à la staine de la Vierge plus que je l'aurais désiré. Cependant tout se passa bien. Nous eûmes un avantage marqué. Thomas se distingua. L'action était finie, l'ennemi en déroute, et le colonel venait d'arrêter la poursuite, lorsqu'un coup de fusil, parti d'un rocher, et qui semblait descendre du ciel, se fit entendre. Thomas tourna sur lui-même et tomba raide, la face contre terre. François et moi, nous nous précipitâmes pour le relever. Il était sans vie. La balle l'avait atteint au milieu du front, entre les deux yeux, à la place où sa balle à lui, quelques jours auparavant, avait atteint la statue. Nous nous regardâmes François et moi, sans rien dire, plus pâles que la mort.

« Au bivouac, François était près de moi, il ne dormit point. J'attendais qu'il me parlât, pour lui conseiller de faire une prière ! mais il garda le silence et je n'osai pas mettre la conversation sur la pensée qui nous tenait éveillés.

« Le lendemain, l'ennemi revint en force. Dès que nous l'aperçûmes, François, me serrant la main, me dit :

« — C'est aujourd'hui mon tour ; tu es heureux d'avoir mal visé.

« L'infortuné ne se trompait pas.

« Cette fois nous fûmes repoussés. Nous avions battu en retraite assez longtemps ; François était, comme moi, sans blessure. Vaine espérance ! Un coup de feu part d'un fossé où gisait un Espagnol blessé mortellement, et François tombe, la poitrine traversée de part en part. Ah ! docteur quelle mort ! Il se roula sur terre, demandant un prêtre. Ceux qui étaient près de lui haussèrent les épaules, et il expira. On le laissa sur le chemin.

« Dès ce moment, je fus convaincu que je ne tarderais pas à être frappé, et je résolus de confesser mon sacrilège au premier prêtre que je rencontrerais. Par malheur, je n'en trouvai point. Cependant, plusieurs affaires s'étant passées sans mésaventure, peu à peu mes terreurs cessèrent, et avec elles mes bonnes résolutions.

« Quand nous fûmes rappelés en France, j'avais un grade ; je ne pensais plus ni au crime, ni au repentir, ni au châtement. Tout me fut rappelé sur la frontière, à un jour de marche du village de la statue. Par un accident inexplicable, un coup de feu, parti de nos rangs, m'atteignit là où vous voyez. Ainsi s'accomplit la prophétie de la vieille femme, qui nous avait dit après le sacrilège (je l'entends encore) : « Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur ! » Mes deux camarades étaient morts, et je rentrais blessé.

Cependant la blessure, au premier aspect, n'offrait rien de grave. Le chirurgien m'annonça que j'en serais quitte pour quelques jours d'hôpital. Je le crus moi-même. Sa surprise fut grande, elle égala mon effroi, lorsqu'il vit s'engendrer dans la plaie ces impérissables vers qui ont déconcerté votre science.

« Depuis vingt ans, docteur, je traîne cette blessure essayant de tous les remèdes, et les trouvant tous impuissants. Mais, quoique je demande à Dieu de me guérir, quoique je l'espère de sa miséricorde, je ne dois pas me plaindre, Je ne me plains pas. Cette blessure a été un remède pour beaucoup d'âmes, pour la mienne surtout. Je n'ignore pas que, si j'arrive au terme de la vie comme il faut arriver, c'est-à-dire chrétien et pénitent, je le devrai à ma terrible blessure. Alors je m'applaudirai d'avoir boité ; car je doute de la guérison, mais je ne doute point de la miséricorde, et j'espère fermement mourir dans la grâce de Dieu par l'intercession de Celle que j'ai outragée. »

LOUIS VEUILLOT

CHEZ LES URSULINES DE ROBERVAL.

M. Barnard vient d'adresser à l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et de la colonisation un rapport très-intéressant sur l'enseignement agricole pour les femmes dans la province de Québec. Voici ce qu'il dit du couvent des Ursulines de Roberval : « J'ai été heureux de constater que déjà, sans aucun secours de la part du public ou de notre département, les Ursulines ont créé et établi régulièrement un enseignement agricole, pratique aussi bien que théorique, basé sur les données les plus utiles, et mis en pratique tant au champ, au jardin et dans la basse-cour, qu'enseigné théoriquement en classe. J'ai vu, de mes yeux, du tapis fait dans la maison, avec les laines du pays, qui pourrait rivaliser, tant pour la qualité que pour les dessins, avec les bons tapis en laine importés à grands frais d'Europe. Trois métiers et les rouets nécessaires sont en fonctions journalières, mus par les élèves, sous la direction d'habiles religieuses. Un exhibit important des objets ainsi fabriqués se prépare actuellement pour l'exposition universelle de Chicago.

Les terres adjoignantes, appartenant à cette communauté, sont bien disposées, de bonne qualité et dans des conditions qui permettent d'en tirer d'excellents enseignements pour les cultivateurs du pays, en général. Déjà la ferme possède quelques instruments aratoires de grand mérite, et quelques déboursés minimes, de la part du département de l'agriculture, suffiraient pour doter la province de l'enseignement si rare, dans le monde entier et si précieux, de l'agriculture, de l'horticulture, l'apiculture, la vacherie, la porcherie et la basse-cour, au point de vue du rôle de la mère de famille et de ses adjointes à la campagne.

Les religieuses donnent l'exemple, et se chargent elles-mêmes des opérations agricoles et horticoles les plus pénibles. Elles poussent le dévouement et l'esprit d'économie au point d'utiliser, de leurs propres mains, toutes les matières fertilisantes qui, ailleurs, se perdent faute de bonne volonté. J'ai constaté, d'un autre côté, que leur travail et leur bon exemple portent des fruits au centuple ; j'ai appris avec plaisir que les parents des élèves qui avaient commencé par objecter aux leçons d'agriculture, sur le principe que ce n'était pas là ce que l'on voulait faire enseigner à leurs enfants, n'y font plus la moindre objection. J'ai constaté

au contraire, à cette seconde visite que, maintenant, les parents s'intéressent aux progrès réalisés et qu'ils sont heureux des leçons d'agriculture et d'économie domestique qui forment une partie régulière et importante du cours suivi. »

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

L'asile St-Benoit-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe,

A l'extrémité orientale du village de la Longue-Pointe, sur la route qui conduit à la Pointe-aux-Trembles, entre cette route et le Saint Laurent s'élève un ensemble de constructions fort imposantes. Le principal corps de bâtiments en pierre et en brique, comprend trois étages au-dessus d'un haut soubassement, et développe, sur une longueur de 200 pieds, une belle façade régulière avec un pavillon plus élevé, et deux pavillons à chaque extrémité.

A côté se dresse un autre bâtiment, entièrement en pierre également à quatre étages y compris le soubassement.

Ou communique de l'un à l'autre par un simple corridor.

Enfin, plus près du fleuve, existe une large construction en brique servant d'écuries et d'étables.

Des cours et des préaux séparés par des clôtures en planches, et du côté du fleuve par une longue grille, puis un grand jardin qui descend jusqu'au St-Laurent.

Tel est l'ensemble de l'asile St-Benoit-Joseph que les frères de la Charité ont ouvert, au mois de septembre 1884, à la Longue-Pointe.

Monseigneur l'archevêque de Montréal, qui avait pu apprécier les services des religieux de cet ordre, depuis leur arrivée à Montréal, et le grand bien qu'ils faisaient à l'École de la Réforme, les encouragea vivement à fonder, dans son diocèse, un établissement privé, organisé et dirigé comme les meilleures maisons de santé d'Europe, mais ayant l'immense avantage d'être entièrement confié aux soins de frères, tous les services, sans exception, étant remplis par des religieux. Ils suivirent son conseil.

L'asile comprend deux divisions importantes. Une partie, établie dans le bâtiment principal, est affectée au traitement des aliénés proprement dits et des épileptiques. L'autre complètement séparée

est consacrée au traitement des malades atteints d'alcoolisme. C'est ce qui explique la disposition des constructions dont nous avons déjà donné la description. Des cours distinctes sont réservées aux patients de cette dernière catégorie. Cette division est entièrement sage et encouragée par les médecins aliénistes. Il ne convient pas, en effet, de réunir les aliénés et les alcoolisés. Ceux-ci, facilement curables, quand la cause de leur excitation vient à disparaître, sont péniblement affectés par la vie commune avec les déments ordinaires. Il leur faut, en effet, un calme absolu, une existence tranquille en dehors de toute émotion vive, sans contact avec des agités et des furieux qu'ils seraient trop aisément tentés d'imiter, tant ils ont le système nerveux facilement excitable.

L'asile St-Benoit-Joseph a tenu compte de ces exigences et, sous ce rapport, il constitue un véritable bienfait, appelé à rendre aux familles les plus grands services.

L'asile possède cent cinquante chambres pour recevoir les patients. Comme il s'agit d'une maison de santé, il n'y a absolument que des chambres privées. La classification des malades est parfaitement comprise, et conforme aux données de la science. Les curables, les paisibles, les agités et les furieux occupent des étages ou des parties d'étage divers. Chacune de ces classes possède son réfectoire, sa cour ou son préau distinct, et sa salle de récréation. Une heureuse disposition du bâtiment a permis de placer, en façade, sur le fleuve cette salle de récréation. Là, dans un vaste préau éclairé par neuf fenêtres, se réunissent les patients qui jouissent du plus beau panorama qu'on puisse désirer : en face, le St-Laurent si animé dans la saison d'été ; sur l'autre rive les îles de Boucherville, à droite Longueuil et Varennes à gauche, puis, comme fond du tableau, les montagnes de Belœil, et enfin les Adirondacks à l'extrême horizon. On ne saurait trop insister sur l'heureuse influence des beautés de la nature pour les malheureux. La distraction qu'ils trouvent dans la contemplation d'un beau paysage leur est extrêmement salutaire. La position exceptionnelle de l'asile permet de réaliser le plus heureusement cette condition avantageuse.

Avant de donner le détail de l'installation intérieure de l'asile nous tenons à rappeler l'origine même de cette maison. En le faisant, nous nous acquitterons bien faiblement d'un devoir de reconnaissance envers la mémoire d'un homme de bien dont nous

avons déjà eu l'occasion de parler dans notre étude sur l'École de la Réforme, M. Olivier Berthelet qui sut faire de sa fortune un si noble et si touchant usage.

C'était lui, on s'en souvient, qui avait sollicité pour son orphelinat de St-Antoine de Padoue, l'envoi au Canada des frères de la Charité dont la maison-mère était en Belgique. C'était lui qui, avait successivement agrandi la Réforme : c'était lui encore qui en 1868 leur faisait don d'une terre importante à la Longue-Pointe.

(A suivre).

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés de se rappeler que l'abonnement à la *Semaine Religieuse* est payable d'avance. Un grand nombre cependant sont en retard. Des comptes vont leur être expédiés et nous espérons bien qu'ils s'empresseront de les acquitter. Nous comptons sur leur bonne volonté pour le soutien et la prospérité d'une œuvre, modeste il est vrai, mais qui nous paraît appeler à faire un bien réel au sein de nos familles. Toute lettre concernant l'abonnement, les annonces etc, doit être adressée à M. l'administrateur de la « *Semaine Religieuse*, » Archevêché de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Les drames de L'Irlande, par Lucien Thomin. 1 vol. in-12, prix : 2 francs. Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Ce livre est un tableau fidèle de la situation faite à la catholique et malheureuse Irlande par les landlords protestants.

Conférences sur la Question Ouvrière données à l'Eglise St-Sauveur de Québec par le Rev. P. Gohiet, O.M.I.— Ces conférences, qui ont eu un vif succès, viennent d'être réunies et publiées en une brochure qui ne compte pas moins de 189 pages. Elles sont très complètes, envisagent la question ouvrière sous tous ses aspects, et forment un heureux commentaire de l'Encyclique du Saint-Père sur la *Condition des Ouvriers*, dont cette brochure renferme le texte entier.

Saint Christophe, sa vie, son culte avec des Appendices sur le culte de saint Gilles et des XIV saints auxiliaires, par M. l'Abbé F. Mainguet, curé de Saint-Christophe, diocèse de Tours, 1 vol. in-12

Le seule ambition de ce petit livre est de faire quelque bien, d'apporter lumière et utilité aux nombreux fidèles qui conservent la dévotion au grand martyr saint Christophe, saint populaire qui a occupé de tout temps dans l'Eglise de Dieu une place choisie.

AVIS

Les offices de saint Léonard de Port-Maurice, de saint Thuribe, de saint Pierre Claver, de l'Octave de sainte Anne, et de saint Zénon, ainsi que les messes de saint Léonard de Port-Maurice, de saint Pierre Claver, de saint Zénon et de Notre-Dame de la Grâce, corrigés dernièrement, et approuvés par la S. C. R., sont actuellement en vente à la chancellerie.

Archevêché de Montréal, 2 janvier 1893.

M. l'abbé F. M. Poulin, ancien curé de Ste-Anne de Stukeley, diocèse de Sherbrooke, décédé hier, à l'Hôtel Dieu de St-Hyacinthe, était membre de la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.,
Chancelier.

CHRONIQUE

* * * Samedi dernier, 31 décembre, les membres du clergé sont venu présenter à Monseigneur l'archevêque leurs hommages et leurs vœux à l'occasion du nouvel an. M. le chanoine Piché, curé de Lachine, s'est fait leur interprète auprès de Sa Grandeur, dans une adresse où il a passé en revue les principaux événements religieux dont fut marquée 1892.

Le lendemain, premier-janvier, Monseigneur a reçu la visite d'un très grand nombre de citoyens de Montréal. Pendant la semaine, Sa Grandeur, accompagnée des prêtres de l'archevêché, a rendu les visites qui lui avaient été faites.

* * * Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield s'est embarqué aujourd'hui même à New-York sur le paquebot la *Gascoigne* de la ligne française à destination du Havre. Sa Grandeur se rend à Rome.

* * * Dans un recueil de lettres de Victor Hugo, qu'on vient de publier sous le titre de *Voyages*, le poète décrit ainsi la cathédrale de Chartres :

« Ici il faudrait des volumes et des millions de points d'exclamation. La cathédrale de Chartres est une merveille.

« Nous avons passé trente-six heures dedans, dessus et dessous, arpentant la nef, descendant dans la crypte, grim pant dans les clochers, regardant avidement l'édifice dans tous les sens, et

nous n'en savons rien, sinon qu'il faudrait six mois d'études, pour avoir une idée un peu complète de ce qu'il contient. Moi, j'en suis encore à cette première impression que font les grandes choses et qui est tout éblouissement. »

* * * Voici l'épithaphe composée par le cardinal Lavigerie, pour être placée sur le tombeau que lui-même s'était fait préparer dans la cathédrale de Carthage, et qu'il visitait souvent ces deux dernières années :

HIC
IN. SPEM. INFINITÆ. MISERICORDIÆ. REQUIESCIT
KAROLUS. MARTIALIS. ALLEMAND-LAVIGERIE
OLIAM
S. R. E. PRESBYTER. CARDINALIS
ARCHIEPISCOPUS. CARTHAGINIENSIS. ET. ALGERIENSIS
NUNC. CIVIS
ORATE: PRO. EO

(Traduction). — Ici repose, dans l'espérance de l'infinie miséricorde, Charles-Martial Allemand Lavigerie, pendant sa vie cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine, archevêque de Carthage et d'Alger, maintenant poussière. Priez pour lui.

* * * Une nouvelle conversion éclatante du protestantisme au catholicisme est annoncée par un correspondant de Londres. Il s'agit de lord Donington, de Donington Park et Loudoun Castle (Chyrshire), qui vient d'être reçu dans l'Eglise catholique. Peu de conversions récentes auront excité autant de surprise, car lord Donington a toujours passé pour un protestant zélé et convaincu.

* * * Les députés du centre viennent de décider à l'unanimité de demander au Reichstag l'abrogation de la loi par laquelle les Jésuites ont été expulsés d'Allemagne.

L'antique abbaye de Maria-Laach, près de Bonn, rachetée par la Compagnie de Jésus, après la révolution, et séquestrée après leur exil, vient de rouvrir ses portes, le 24 novembre, jour de saint Coloman, à quinze pères Bénédictins de la Congrégation de Beuron, de la stricte observance.

AUX PRIERES

M. l'abbé F. M. Poulin, ancien curé de Ste-Anne de Stukeley.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

LE SIROP DE TEREVENTHINE

— DU —

Dr LA VIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1608, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Propriétaire: J. G. Lavolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Lavolette, Montréal.

Mon cher docteur: Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu la somme l et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENE BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Lavolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT,

Marchandier de la maison Che, Desjardins & Cie, 1637, rue Ste Catherine

QUEEN'S ANTI-HAIRINE

DÉCOUVERT PAR HAZARD. — Un Chimiste, en traitant une composition chimique dans son laboratoire, s'aperçut que le dos de la main sur laquelle une partie de cette composition était tombée par hazard, se trouvait subitement dégarnie de poils. On a constaté l'effet surprenant de cette préparation que nous avons immédiatement mise en vente, et qui a obtenu un succès prodigieux. Elle est connue dans le monde entier sous le nom de **Queen's Anti-Hairine**.

Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent tendant au même but. Les **MESSEURS** qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **Queen's Anti-Hairine** qui dispense de se raser, en empêchant ainsi pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine", \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 RACE STREET, CINCINNATI OHIO**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour le moindre dommage qu'elle ait causés à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPÉCIAL. — Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine, nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

REMARQUE. Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS**, Agents en gros, Cincinnati, Ohio.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnell"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



CASTLE & FILS
VITREAUX D'EGLISE...
GRISAILLE ET MOSAIC
PERSONNAGES ET TAB-
LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.
" BUCKINGHAM P. Q.
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes
les économies depuis une piastre
en montant, et la BANQUE
paie quatre pour cent sur ces
dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin
à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investis, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonnes distribuées, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1843
OWEN MCGARVEY & FILS
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'ÉGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE
MARCHANDS - TAILLEURS
22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

[Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
SPÉCIALITÉ :
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRÛCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 578 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

HENRY & N. E. HAMILTON
CARRÉ VICTORIA
GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS

∞191 & 193 RUE SAINT - URBAIN∞

MONTREAL

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CATARRHE NASAL,

CORYZA (Rhume de cer-
veau), OZÈNE, PUNAISIE
Puanteur du Nez) etc.

— GUERIS PAR LE —

Baume Catarrhal

— DU —
DR NÉY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

M. I. ROBERTAULT, Pharmacien

« Je me fais un devoir de reconnaître les ver-
tus curatives de votre excellent BAUME CA-
TARRHAL du Dr NÉY. Je souffrais depuis
plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,
pour la guérison duquel j'avais employé sans
succès un Baume N. asalté par des échantons en
pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai
le BAUME CATARRHAL du Dr NÉY; il m'y
a que quelques jours que j'en fais usage et la
mauxade me paraît déjà en pleine voie de gué-
rison. »
Votre bien dévoué etc.
J. M. ROBIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Paroisse par la voie de réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALA-
DIE en vous procurant de suite

PANICHOLERIQUE du Dr NÉY

La Diarrhée, quoiqu'elle n'ait pas occu-
pé le caractère Épreve du Choléra, a
souvent des conséquences fâcheuses et
est déguisée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE
du Dr NÉY arrêtent à son début ce ma-
si redoutable.

M. A. Cassant, pharmacien, aux États-
Unis écrit ce qui suit :

M. I. ROBERTAULT,

Monsieur et Cher Confrère,

« J'ai le plaisir de vous annoncer en faveur
de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY, que
vous êtes parvenu, en vue de faire connaître
au public canadien. Voilà plus de dix ans que
je suis dans la Pharmacie en différents localités
aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité
que je ne connais pas de préparation qui ait
donné autant de satisfaction que l'ANTICHO-
LERIQUE du Dr NÉY. J'ai eu occasion de voir
cette excellente préparation employée dans une
fontaine de cas et toujours avec les plus grands suc-
cès. Depuis mon expérience, c'est véritable-
ment le spécifique par excellence contre le Cho-
léra et la Diarrhée. » Bien à vous,
M. D. CASAVANT, Pharmacien

Full River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.